



L'Université dissoute dans le « distanciel » : réouverture des universités !

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a déclaré aux médias que les cours à distance pourraient continuer à la rentrée : ce qui n'était que transitoire pourrait devenir pérenne. Des universités annoncent d'ores et déjà une reprise en distanciel à partir de septembre.

Avec l'épidémie, nous avons été obligé d'accepter le télé-enseignement, le télétravail, de façon impromptue et sans aide d'ailleurs ni du Ministère ni des établissements. Après deux mois de confinement, l'urgence est que les cours, la recherche, la vie de l'Université reprennent !

L'université distancielle, c'est l'inégalité, l'intrusion, la privatisation

Téléenseignement et télésurveillance sont sources d'inégalité, d'intrusion dans la vie personnelle des étudiants, de privatisation rampante *via* les onéreux prestataires privés dont le ministère fait la promotion dans ses fiches (cf. par ex. [ici](#)).

L'université distancielle, c'est la négation de la liberté pédagogique

Des universités ont mis en place ce qui s'apparente à des « pointeuses électroniques », jusqu'à définir les formes du travail d'enseignement donnant lieu à rémunération. Les télé-examens ou même les simples examens à distance sont propices au contrôle des examinateurs, jusqu'à s'immiscer dans les modes et critères du contrôle des connaissances, avec même des menaces de sanction, comme à Paris-Saclay.

L'université distancielle, matrice des universités sans universitaires

Bien avant la pandémie, le ministère comme la CPU promouvaient les cours « en ligne », MOOC, FOAD etc., en particulier à travers les « NCU » (nouveaux cursus universitaires). À cette fin a été développée partout l'« ingénierie pédagogique », avec de surprenants déblocages budgétaires. La situation sanitaire est, pour le ministère comme pour les présidences, une aubaine pour aller encore plus loin dans ce sens, en s'attaquant, une nouvelle fois, aux cours magistraux.

L'université distancielle, c'est le « décrochage » planifié et la dévalorisation de la transmission des connaissances

Comme l'ont confirmé les expériences menées pendant le confinement, quels qu'ont pu être les efforts des collègues, nulle part et dans aucune discipline l'enseignement n'a pu être dispensé de manière satisfaisante. L'enseignement en « mode dégradé » ne peut devenir la norme. Former des esprits et savants et critiques au sein de l'Université, c'est établir une relation directe entre un enseignant et ses étudiants, avec les interactions qui l'accompagnent.

L'université distancielle, c'est la « virtualisation » des services statutaires d'enseignement et des postes

Comme les « compétences » promues par la loi ORE, les pseudo-modes d'enseignement à distance constituent un moyen de mettre en cause des modalités d'enseignement éprouvées, tel le cours magistral, cible depuis des années du Ministère.

Les préoccupations pédagogiques comme la nécessité de faire face aux prolongements éventuels de la crise sanitaire ne sont donc pour rien dans les annonces de cours à distance pour la rentrée. C'est en réalité la porte ouverte pour la remise en cause du décompte des services des universitaires sous forme d'heures en présentiel et au-delà l'ensemble des postes.

Qui peut imaginer en effet que des CM non dispensés seront durablement payés ? Qui peut imaginer que personne ne suggérera d'utiliser une année un cours enregistré l'année précédente ? Qui peut imaginer que des TD en distanciels seront durablement rémunérés en autant de fois qu'il y a de groupes ? Qui peut imaginer qu'une université réduite à la portion congrue nécessitera durablement la présence du même nombre d'administratifs ?

L' « hybridation », c'est aussi l'université distancielle ... et c'est double travail !

Le ministère et les présidences vantent cependant la dégradation en ce qu'elle ne serait pas totale, puisqu'il y aurait « hybridation » (entre « distanciel » et vrais cours en présentiel). Seuls les CM, ou seulement certains cours, seraient en distanciel. L'engrenage qui broierait l'enseignement en présentiel serait cependant enclenché, tant la frontière entre l'accompagnement du présentiel par le distanciel et l'accompagnement du distanciel par le présentiel est ténue. En outre, comme l'ont vécu et le vivent encore les collègues du primaire et du secondaire, l' « hybridation », c'est concrètement le double travail.

Une université sans enseignants, sans étudiants, sans cours, est-ce encore une université ? Une université sans chercheurs, sans personnels BIATSS, sans BU, est-ce encore une université ? L'université distancielle est une université virtuelle. Par définition, l'université virtuelle n'a pas d'existence. **Nous voulons que nos universités existent ou plutôt qu'elles ré-existent !**

C'est le gouvernement qui est responsable de la pénurie des moyens de protection nécessaires. Et il essaie maintenant d'utiliser cette pénurie même comme alibi pour dissoudre l'université comme lieu d'enseignement et de recherche, dans toutes ses dimensions professionnelles et sociales. FO ESR le refuse !

Alors que les grands magasins, les maternelles, les sanctuaires, les lieux de culte, bientôt certains festivals peuvent rouvrir ; les universités, les laboratoires et centres de recherche ne pourraient pas rouvrir ?

Il faut bien sûr tous les moyens de protection nécessaires, et FO ESR les a demandés, pour les personnels d'abord, qui sont déjà en partie sur site et devraient tous pouvoir y revenir, pour tous les étudiants appelés à revenir ensuite. Mais il est urgent que les collègues ne soient plus contraints d'être confinés sous prétexte de privilégier le travail à distance. Il faut aussi, dès maintenant, préparer une rentrée qui garantisse le maintien des missions et fonctions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En cohérence avec cette politique du « distanciel », la ministre entend quant à elle poursuivre sa politique de destruction des financements pérennes, des postes statutaires, des enseignements (projet LPPR, loi ORE, réforme des DUT notamment). Pour FO ESR, c'est inacceptable.

Pour FO ESR, l'urgence est de sortir de l'ornière du « mode dégradé » et de rétablir l'enseignement supérieur et la recherche :

- Réouverture des universités, des EPST et des centres de recherche sans restrictions
- Les moyens nécessaires pour rétablir pleinement l'enseignement universitaire à la rentrée, avec notamment le maintien des CM en présentiel ainsi que les postes, les dotations horaires, les locaux, les dédoublements ou détrièvements des TD et CM, les recrutements statutaires nécessaires
- Abandon du projet LPPR - Abrogation de la loi ORE - Maintien des DUT et des IUT

FO ESR appelle les personnels à se réunir en utilisant tous les moyens à leur disposition et à prendre position pour s'opposer à cette entreprise de destruction de l'enseignement supérieur et de la recherche, établir les revendications et décider des actions pour les obtenir.